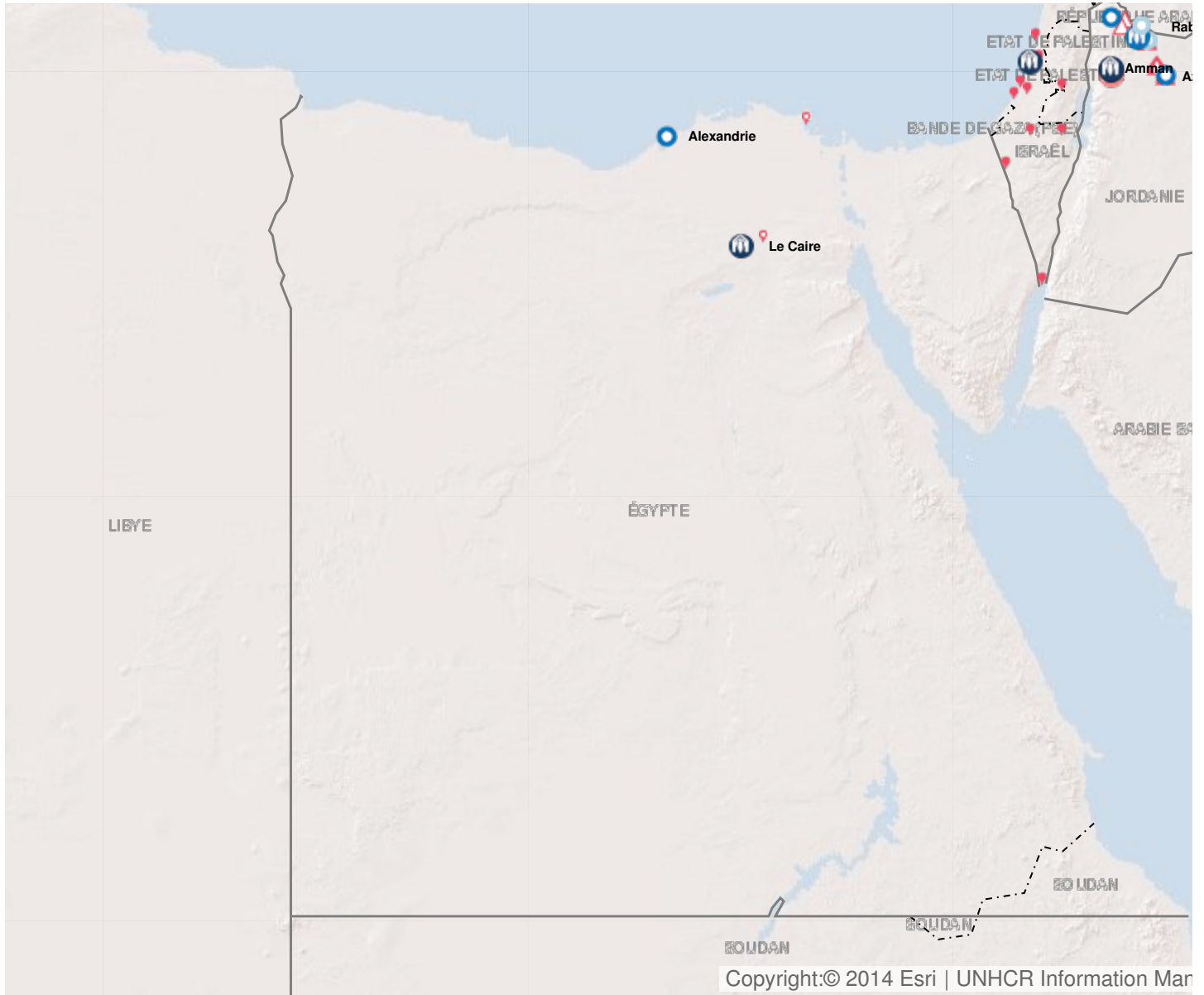


# Résumé du plan 2017

Généré le 24/2/2017

## Opération: Égypte



## Personnes relevant de la compétence du HCR

- 4% EN 2015

2015

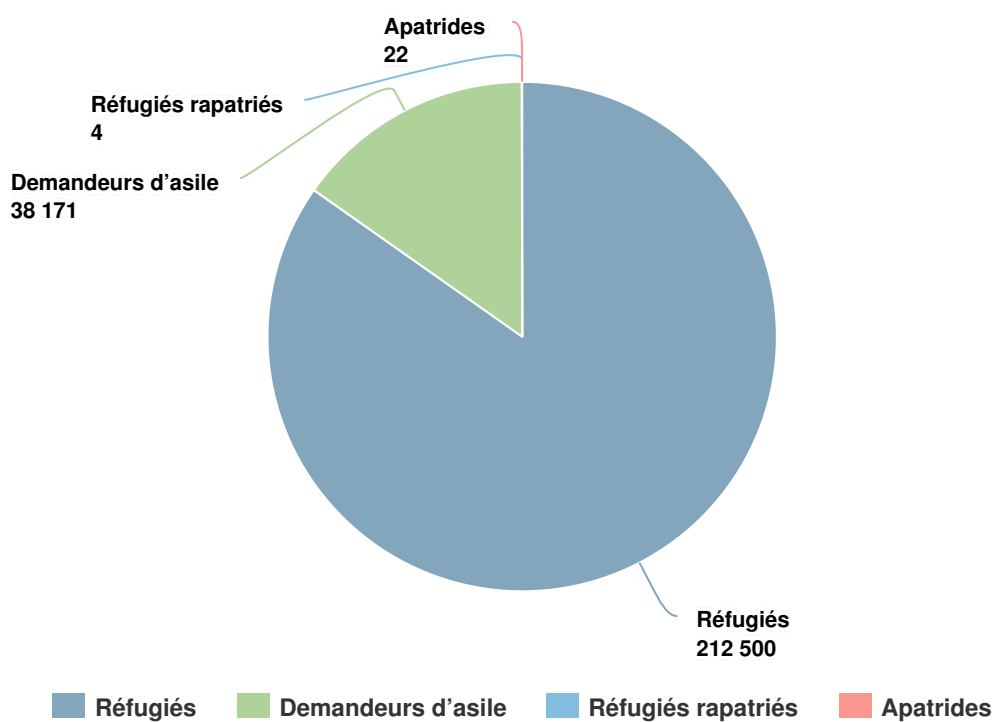
250,697

2014

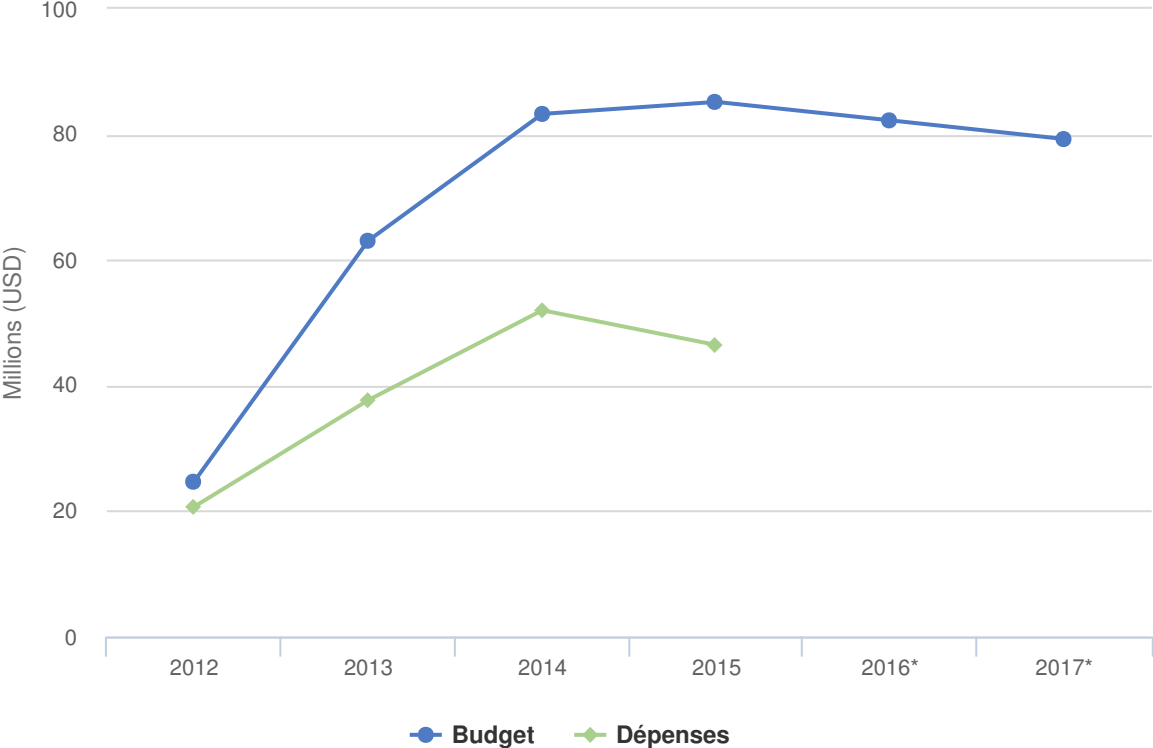
261,741

2013

253,268



# Budgets et Dépenses - Égypte



## Chiffres clés pour 2017

- 13 550 ménages avec des enfants inscrits dans les écoles primaires et secondaires recevront des allocations pour frais de scolarité
- 12 600 ménages réfugiés toucheront des allocations en espèces pour satisfaire leurs besoins essentiels
- 7 500 dossiers de personnes relevant de la compétence du HCR seront présentés en vue de la réinstallation

## Environnement de travail

L'Égypte est signataire de la Convention de 1951 et de son Protocole de 1967, ainsi que de la Convention de l'Organisation de l'Unité africaine de 1969. Le nombre de Syriens et de demandeurs d'asile d'autres nationalités s'étant adressés au HCR pour être enregistrés a augmenté en 2016, pour atteindre près de 200 000 réfugiés et demandeurs d'asile, dont plus de la moitié étant Syriens. Néanmoins, il continue d'exister des inégalités dans l'assistance disponible pour les réfugiés de différentes nationalités. Un environnement socio-économique difficile, une hausse du coût de la vie, des préoccupations pour la sécurité physique des réfugiés, la discrimination et les obstacles linguistiques sont autant de facteurs qui ont des conséquences négatives sur l'intégration des réfugiés. Les possibilités limitées des moyens de subsistance et le manque de perspectives d'intégration, en plus de la perte de tout espoir de pouvoir rentrer dans leur pays d'origine ont contribué à l'augmentation régulière de réfugiés partant illégalement par mer. La courte validité des permis de séjour et la centralisation des procédures de résidence demeurent les principaux obstacles rencontrés par les réfugiés et les demandeurs d'asile.

Le Gouvernement accorde la liberté de circulation et des permis de séjour aux demandeurs d'asile et réfugiés. Il a scolarisé les enfants syriens et soudanais dans les écoles publiques et leur donne accès aux soins de santé primaires de la même façon qu'aux nationaux. Le HCR travaille pour relever la qualité de l'éducation et des soins de santé dans le système public.

## Principales priorités

En 2017, l'opération se centrera sur les points suivants :

- la préservation de l'espace de protection, l'élargissement de l'accès à l'asile, la prévention du refoulement et l'efficacité de la protection ;
- l'intégration des soins de santé primaire pour tous les réfugiés, quelle que soit leur nationalité, et l'enseignement primaire pour tous les réfugiés arabophones demeurera une priorité ;
- le recours stratégique à l'enregistrement, la détermination du statut de réfugié et la réinstallation, pour améliorer l'identification, le profilage et l'évaluation des besoins spéciaux en vue de dispenser au mieux l'assistance et l'apport de solutions ;
- la prévention de la détention et les réponses aux risques relatifs à la migration clandestine, à la violence sexuelle et sexiste et à la protection de l'enfant seront renforcées ;
- la consolidation de la résilience des réfugiés, notamment par la programmation d'activités de subsistance, et des programmes durables de protection communautaire axés sur les solutions en renforçant la participation et la sensibilisation communautaires, et la communication avec les réfugiés ;
- le travail en étroite collaboration avec le Gouvernement pour investir dans des partenariats efficaces et novateurs, le renforcement des capacités et la coordination avec des partenaires nationaux et internationaux ;
- étoffer la documentation sur les interventions de protection, le recueil de données et l'analyse des tendances.

Une pénurie de financement toucherait plusieurs domaines d'assistance. Le HCR serait en mesure de prodiguer une assistance médicale et éducative uniquement aux réfugiés et demandeurs d'asile les plus vulnérables. En plus, les aides en espèces, qui sont essentielles pour les réfugiés compte tenu de leur difficulté à avoir accès à des moyens de subsistance, diminueraient et les bénéficiaires potentiels devraient probablement être de nouveau classés par ordre de priorité. Les périodes d'attente pour l'enregistrement et la détermination du statut de réfugié augmenteraient aussi.

# Budget 2017 révisé - Égypte | USD

Le tableau suivant présente le budget révisé par objectif pour cette opération. L'affectation des ressources au niveau des objectifs peut être modifiée en cours d'année selon l'évolution de la situation opérationnelle et des priorités. Le budget courant par pilier tel qu'il apparaît en bas du tableau est mis à jour chaque mois et remplacé par le budget final une fois l'année clôturée.

	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Total
<b>Environnement de protection favorable</b>		
Instruments internationaux et régionaux	977,912	977,912
Cadre juridique et politique	483,285	483,285
Aide juridique et recours judiciaires	554,785	554,785
Attitude du public à l'égard des personnes prises en charge	1,080,241	1,080,241
<b>Sous-total</b>	<b>3,096,222</b>	<b>3,096,222</b>
<b>Processus de protection et documents adéquats</b>		
Identification des cas d'apatridie	115,829	115,829
Enregistrement et établissements des profils	1,124,785	1,124,785
Procédures de détermination du statut de réfugié	2,247,617	2,247,617
Documents d'état civil	437,785	437,785
<b>Sous-total</b>	<b>3,926,015</b>	<b>3,926,015</b>
<b>Sécurité face à la violence et à l'exploitation</b>		
Prévention et interventions liées aux VSS	1,607,697	1,607,697
Risques de détention arbitraires	1,450,690	1,450,690
Protection des enfants	2,701,785	2,701,785
<b>Sous-total</b>	<b>5,760,172</b>	<b>5,760,172</b>
<b>Besoins de base et services essentiels</b>		
Santé	10,900,829	10,900,829
Services de santé reproductive et de lutte contre le VIH	1,475,613	1,475,613
Articles élémentaires, ménagers et d'hygiène	28,370,400	28,370,400
Services pour les personnes ayant des besoins spécifiques	966,390	966,390
Éducation	12,641,933	12,641,933
<b>Sous-total</b>	<b>54,355,165</b>	<b>54,355,165</b>
<b>Autonomisation et autogestion communautaires</b>		
Mobilisation communautaire	1,469,785	1,469,785
Coexistence avec les communautés locales	688,956	688,956
Autosuffisance et moyens d'existence	3,200,382	3,200,382
<b>Sous-total</b>	<b>5,359,122</b>	<b>5,359,122</b>

	<b>Pilier 1 Programme pour les réfugiés</b>	<b>Total</b>
<b>Solutions durables</b>		
Retour volontaire	118,829	118,829
Réinstallation	696,415	696,415
<b>Sous-total</b>	<b>815,243</b>	<b>815,243</b>
<b>Appui à la logistique et aux opérations</b>		
Gestion des opérations, coordination et appui	5,939,354	5,939,354
<b>Sous-total</b>	<b>5,939,354</b>	<b>5,939,354</b>
<b>Budget 2017 révisé</b>	<b>79,251,293</b>	<b>79,251,293</b>
Augmentation / Diminution	0	0
Budget 2017 courant	79,251,293	79,251,293